

L'album de Lucie de la Star Ac' produit par les internautes !

ORIGINAL 50 000 euros réunis en dix-sept jours pour financer le disque de Lucie Bernardoni, finaliste il y a quatre ans. La jeune femme du quartier Arson poursuit son chemin

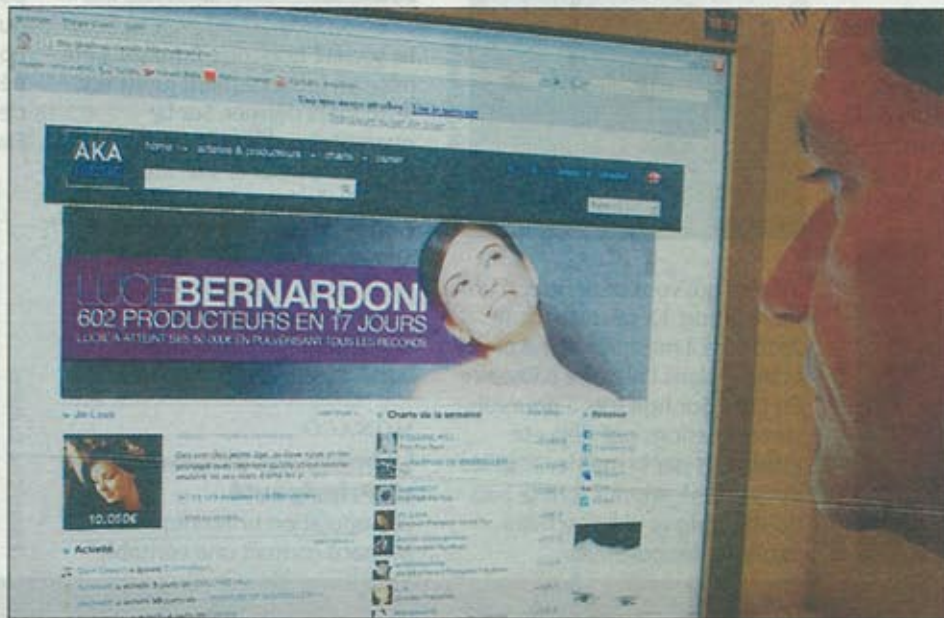
Devenez mon producteur sur Akamusic. Ou si vous ne le devenez pas, bande de vilains, parlez-en autour de vous...

Tout a commencé par cet e-mail très informel, envoyé par Lucie Bernardoni à ses fans. Ou plutôt, tout a commencé fin 2004, quand des millions de téléspectateurs découvraient en finale de la Star Academy cette Niçoise alors âgée de 17 ans.

Printemps 2009. « Lucie de la Star Ac' » est redevenue Lucie Bernardoni. Elle a 22 ans, elle a troqué son quartier Arson pour Paris, elle a trouvé sa « voix », très jazzy. Et elle prépare son premier album avec l'aide des internautes. Des centaines d'internautes, qui font un « placement » artistique et financier sur Lucie en espérant lancer, pour de bon, sa carrière musicale.

50 000 € en 17 jours

Son tremplin ? Akamusic. Un label musical participatif, un site communautaire dont voici le principe : les internautes misent sur un artiste (5 € minimum) qui, une fois atteint le cap des 50 000 €, peut réaliser son album puis rétribuer en re-



En dix-sept jours, la finaliste niçoise de la Star Ac' 4 a récolté 50 000 € en ligne auprès de ses fans. Suffisant pour réaliser son premier album. Luc Michelier, porte-parole de son fan-club, y voit la récompense de « sa persévérance ».

(Photo François Vignola)

tour ses « producteurs » (lire ci-contre). Du gagnant-gagnant, donc.

Il est loin, le temps du « pour Lucie, tapez 2 » et des tapis rouges éphémères. Face au refus des maisons de disques traditionnelles, la Niçoise a choisi un mode de production alternatif. Et ça marche du tonnerre : 602 internautes-investisseurs ont réuni les 50 000 € requis

en dix-sept jours. « Un record, pour sa durée comme pour le nombre de producteurs », dixit Michel De Launoit, le fondateur du site. Lucie se dit « la première surprise. On s'était donné deux ou trois mois. C'est de l'argent, quand même ! » Certains ont versé 5 €, d'autres 100 €, et le plus offrant une contribution à quatre chiffres ! Pas mal, par les temps

qui courent. Lucie ne sait plus comment remercier, sinon envoyer un mot à chacun. « Chaque mise, même petite, est importante. Et c'est intéressant pour les internautes aussi : ils participent vraiment à la genèse de l'album, ils se sentent concernés. »

« Le nerf de la guerre »

Luc Michelier, voisin de sa

famille et porte-parole du fan-club de Lucie, se dit « fier d'elle. Cela récompense sa persévérance. Lucie est très déterminée, elle a trouvé son style musical, elle plaît à tous les âges... Il lui manquait le nerf de la guerre : l'argent pour réaliser un album. » Un joli pied de nez à cette industrie musicale qui a porté Lucie aux nues avant

de la délaisser. « Je ne suis pas revancharde », assure-t-elle, à l'heure d'écrire la morale de l'histoire. Car finalement, c'est peut-être ici que tout commence. L'intéressée en est consciente : « C'est une étape de franchise. Ça me soulage un peu, mais rien n'est gagné. A présent, à moi de ne pas décevoir... »

CHRISTOPHE CIRONE

Musique participative

Ce mode de production musicale alternative a permis de révéler le chanteur Grégoire, sur My Major Company. Ce site pionnier en a inspiré d'autres tels que Akamusic, basé en Belgique. Objectif de son fondateur, Michel De Launoit : « Attirer un maximum de producteurs qui apportent une somme raisonnable. Mais ce n'est pas qu'une histoire d'argent : cela permet un rencontre, un échange entre artiste et producteur. » La version musicale de la démocratie participative, en quelque sorte. Mais Internet n'en est que la partie émergée. Akamusic se veut un véritable label, qui finance la réalisation d'un album et en assure la promotion. Le buzz né de l'appel aux producteurs est un plus évident. Leur profil ? « Il y a les proches, les fans et les producteurs-investisseurs », résume Michel De Launoit. Il évalue le seuil de rentabilité (celui au-delà duquel ils récupèrent leur mise) à 15 000 exemplaires. Pas dans les cordes du premier venu. Est-ce dans celles de Lucie ? Le fondateur d'Akamusic y croit. « Elle jouissait d'un capital sympathie énorme et elle crée le buzz. On a même dû refuser des contributions ! »